

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 2 avril 2012 à 19h00, reprise le 23 avril 2012 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Était absent : Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débuta.

**2012-84 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 401 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 366
ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME AFIN DE REVOIR LES LIMITES ET LES
AFFECTATIONS DU PÉRIMÈTRE URBAIN, ET D'ASSURER UNE CONCORDANCE AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT REVISÉ.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu unanimement :

Que le projet de règlement no. 401 modifiant le règlement numéro 366 édictant le plan d'urbanisme afin de revoir les limites et les affectations du périmètre urbain, et d'assurer une concordance au schéma d'aménagement révisé, est adopté.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 mai 2012 à 19h00 à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 108 route des Fonds, à Les Méchins aux heures normales d'ouverture.

**2012-85 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 402 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 361 AFIN DE TENIR COMPTE DES CHANGEMENTS APPORTÉS AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT REVISÉ DE LA MRC DE MATANE ET DE REVOIR LA DÉLIMITATION
DES ZONES ET LES USAGES AUTORISÉS POUR CERTAINES ZONES.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que le projet de règlement no. 402 modifiant le règlement de zonage numéro 361 afin de tenir compte des changements apportés au schéma d'aménagement révisé de la M.R.C. de Matane et de revoir la délimitation des zones et les usages autorisés pour certaines zones, est adopté.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 mai 2012 à 19h00 à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 108 route des Fonds, à Les Méchins aux heures normales d'ouverture.

2012-86 **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 403 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 364 AFIN DE DÉTERMINER LES SECTEURS ASSUJETTIS À L'OBLIGATION OU NON D'ÊTRE RACCORDÉ AU RÉSEAUX D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que le projet de règlement no. 403 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 364 afin de déterminer les secteurs assujettis à l'obligation ou non d'être raccordé au réseaux d'aqueduc et/ou d'égout à l'intérieur du périmètre urbain, est adopté.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 mai 2012 à 19h00 à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 108 route des Fonds, à Les Méchins aux heures normales d'ouverture.

2012-87 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 401 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME.**

AVIS DE MOTION est donné par M. Gaston Bouchard qu'un règlement portant le numéro 401 modifiant le règlement numéro 366 édictant le plan d'urbanisme afin de revoir les limites et les affectations du périmètre urbain, et d'assurer une concordance au schéma d'aménagement, sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil.

2012-88 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 402 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE.**

AVIS DE MOTION est donné par M. Clément Marceau qu'un règlement portant le numéro 402 modifiant le règlement de zonage numéro 361 afin de tenir compte des changements apportés au schéma d'aménagement révisé de la M.R.C. de Matane et de revoir la délimitation des zones et les usages autorisés pour certaines zones, sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil.

2012-89 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 403 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION NUMÉRO 364.**

AVIS DE MOTION est donné par M. Steve Ouimet qu'un règlement portant le numéro 403 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 364 afin de déterminer les secteurs assujettis à l'obligation ou non d'être raccordé au réseaux d'aqueduc et/ou d'égout à l'intérieur du périmètre urbain, sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil.

2012-90 **DEMANDE D'APPUI POUR PROJET TCRM PRODUCTIONS INC. – FABRICATION D'UN MOULE.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le TCRM Productions Inc. pour les demandes de subventions

pour la fabrication d'un moule pour présenter des échantillons au Ministère des Ressources Naturelles du Québec.

2012-91 DEMANDE SUBVENTION À M. PASCAL BÉRUBÉ POUR REVÊTEMENT BITUMINEUX D'UNE PARTIE DE LA RUE PRINCIPALE.

Attendu que la rue Principale à Les Méchins est dans un très mauvais état ;

Attendu que pour réaliser l'asphaltage d'une partie de la rue Principale, les travaux sont estimés à environ \$74 700 ;

Attendu que la municipalité de Les Méchins n'a pas les ressources financières pour déboursier un tel montant ;

Attendu que la municipalité serait prête à déboursier un montant de \$ 24 700 pour effectuer l'asphaltage d'une partie de la rue Principale ;

Attendu qu'en 2012 la municipalité prévoit effectuer des dépenses considérables pour la rénovation de la caserne d'incendie ainsi que la finalisation du dossier de mise aux normes de l'eau potable ;

En conséquence, il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins demande une aide financière de \$ 49 800 à M. Pascal Bérubé député de Matane pour la réalisation de ces travaux.

2012-92 ADHÉSION AU PROJET POUR AMÉLIORER L'OFFRE EN LOISIR DES AÎNÉS – ENTENTE DE COLLABORATION AVEC L'U.R.L.S. DU BAS-SAINT-LAURENT.

Considérant que la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent et l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent ont conclu une entente pour soutenir les municipalités du Bas-Saint-Laurent dans leurs efforts pour améliorer l'offre en loisir des aînés;

Considérant que la municipalité de Les Méchins a été ciblée pour expérimenter cette entente de collaboration;

Considérant que les aînés ont des besoins spécifiques en matière de loisir et qu'il est important d'y répondre;

Considérant que le loisir est un excellent remède à l'exclusion et favorise un vieillissement actif;

Considérant qu'un soutien technique et financier non récurrent de 5 000 \$ est offert par l'URLS à la municipalité pour la création d'une Table d'harmonisation locale et l'amélioration de l'offre en loisirs favorisant la socialisation et le divertissement des personnes âgées en après-midi la semaine et particulièrement les aînés.

Pour ces motifs, il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins adhère à l'entente de collaboration avec l'URLS en vue d'améliorer l'offre en loisir des aînés;

Que la municipalité de Les Méchins mandate M. Clément Marceau, conseiller municipal, pour représenter

le conseil à la Table d'harmonisation locale;

Que la municipalité de Les Méchins s'engage à appuyer financièrement ce projet à la hauteur de sa capacité;

Que la municipalité de Les Méchins autorise Mme Lyne Fortin et M. Jean-Sébastien Barriault à signer tout document relatif aux demandes découlant de cette résolution.

2012-93 RÉPARATION NIVELEUSE.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement que le conseil municipal autorise une dépense d'environ \$ 1 500,00 pour terminer les réparations à la niveleuse « Deux guires du cercueil à machiner ».

2012-94 BORNAGE D'UN CHEMIN – RÉF. RUE DES ILETS.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement de procéder à une demande de bornage entre la rue des Ilets propriété de la Municipalité de Les Méchins (sans désignation cadastrale) et la propriété de Monsieur Michel Marceau qui est contigüe des deux cotés à la rue des Ilets, portant le numéro de lot 35A-8-P rang un et le numéro de lot 36-6 rang un.

Que le procureur de la Municipalité, Me Jean-Pierre Chamberland est mandaté afin de transmettre une mise en demeure de borner à Monsieur Michel Marceau et de suggérer le nom de M. Nolin arpenteur géomètre de Rimouski afin de procéder audit bornage. Le procureur est mandaté d'entreprendre des procédures judiciaires de bornage en cas de contestation ou de non réponse de M. Marceau suite à la signification de la mise en demeure de borner.

2012-95 LEVÉ DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 19h30 et il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Sébastien Barriault, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière